

Mise en ligne : 7 mars 2017.
Dernière modification : 30 novembre 2020.
www.entreprises-coloniales.fr

CARPET NORD-AFRICAINE, Tlemcen

Carpet Nord-Africaine
(*La Journée industrielle*, 10 octobre 1935)

Société anonyme récemment formée pour la fabrication et la vente des tapis, l'achat et le traitement des laines et cotons en France, et notamment en Algérie, siège à Tlemcen, 7, route Nationale, avec succursale à Paris, 9, boulevard Malesherbes. Capital : 400.000 fr., en actions de numéraire de 100 fr. ; il pourra, ultérieurement, être porté à 10 millions.

Premiers administrateurs : MM. Raoul d'Isidoro, industriel, à Tlemcen ; Albert de Portu, industriel, à Paris, boulevard Raspail, 135 ; Marius Mas, industriel, à Paris, rue Taylor, 16 ; et Joseph Giraud, comptable, à Tlemcen.

CARPET NORD-AFRICAINE
Société anonyme au capital
de 5.000.000 de francs
Siège social à TLEMEN
Route Nationale, n° 7
(*L'Écho d'Oran*, 12 avril 1940)

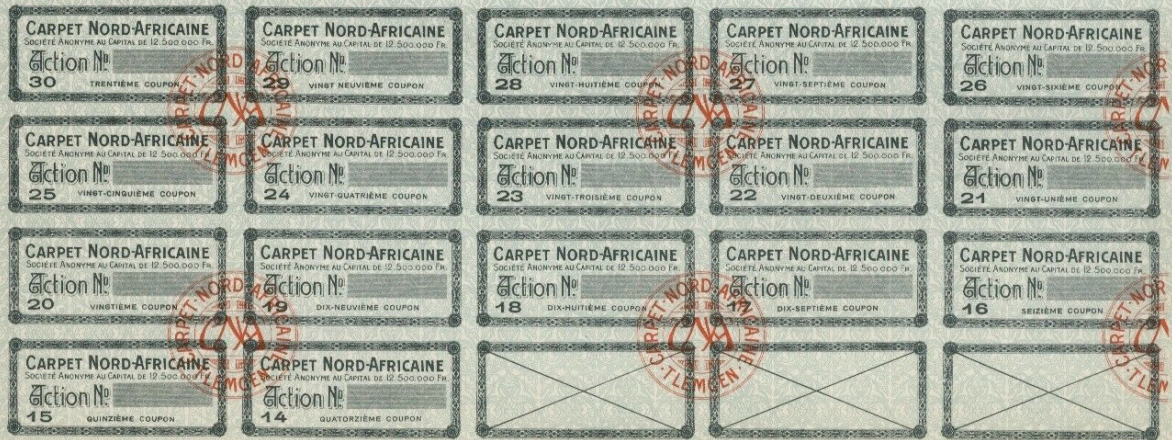
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DEUXIÈME CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme dite « CARPET NORD-AFRICAINE », au capital de 5.000 000 de francs, dont le siège est à TLEMEN, route Nationale, numéro 7, convoquée pour le dimanche 17 mars 1940. n'ayant pu délibérer valablement par suite de l'insuffisance du nombre d'actions représentées, les actionnaires sont convoqués à nouveau en assemblée générale ordinaire pour le dimanche 21 avril 1940 à 9 heures du matin, à ORAN, rue Ramier, n° 5, dans les bureaux de M. de Currières, commissaire aux comptes pour délibérer de l'ordre du jour suivant qui faisait déjà l'objet de la première assemblée.

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 1939.
Rapport du commissaire sur les comptes du même exercice.
Approbation s'il y a lieu des dits comptes et emploi des bénéfices.
Autorisations et décharges à donner aux administrateurs dans les termes de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.
Nomination d'un commissaire et d'un commissaire adjoint.
Questions diverses.

Le conseil d'administration.



Coll. Peter Seidel

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf

CARPET NORD-AFRICAINE

Société anonyme au capital de 12.500.000 francs
divisé en 125.000 actions de 100 francs chacun

Capital porté à

15.000.000 de francs par l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 1947

37.500.000 de francs par l'assemblée générale extraordinaire du 23 avril 1947

Valeur nominative des actions portée à 250 fr. par l'assemblée générale
extraordinaire du 19 mars 1947

Capital porté à 39.000.000 de francs par l'assemblée générale extraordinaire du 18
juin 1947

Droit
de timbre acquitté
par abonnement

Autorisation n° 20.012
du 6 octobre 1947
du directeur de
l'enregistrement
du dépt d'Oran
(Sociétés)

Statuts déposés chez M^e Gradvohl, notaire à Oran, le 22 août 1935

Siège social à TLEMCEM, route Nationale, n° 7

ACTION DE CENT FRANCS AU PORTEUR

entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : ?

Par délégation du conseil d'administration (à droite) : ?

Imp. B. Arnaud, Lyon-Paris
